



PREFET D'ILLE-ET-VILAINE

Préfecture  
Direction de la Coordination Interministérielle  
et de l'Action Départementale  
Bureau des Installations Classées

# CONSULTATION DU PUBLIC

## AVIS

Les habitants de SAINT GILLES et MORDELLES , sont informés qu'une consultation du public va être ouverte sur la demande formulée par L'EARL JOUET, en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à l'exploitation d'un atelier de 800 veaux implanté au lieu-dit « LA TOUCHE BOSSEE » à SAINT-GILLES.

Le dossier restera déposé pendant quatre semaines, du 17 mai 2017 au 14 juin 2017 inclus, en mairie de SAINT-GILLES, où le public pourra prendre connaissance du projet pendant les heures habituelles d'ouverture au public, déposer toute correspondance relative à ce dossier ou adresser ses observations à la préfecture d'Ille-et-Vilaine - Bureau des Installations Classées.

Dans les mêmes conditions de délai et de durée, un registre sera ouvert à la mairie du lieu d'implantation du projet, et tenu à la disposition du public, où chacun pourra formuler ses remarques sur le projet susvisé.

A l'issue de la consultation, le registre d'observation mis à la disposition du public sera clos par le maire concerné et retransmis avec le dossier au préfet.

La personne auprès de laquelle des informations peuvent être demandées sur le projet est l'EARL JOUET LA TOUCHE BOSSEE 35590 ST GILLES.

Sur la base des propositions formulées par l'Inspection des installations classées, le préfet arrêtera sa décision sur la demande d'enregistrement qui lui a été présentée.

Des informations relatives à la consultation peuvent être consultées sur le site Internet de la préfecture à : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publicques/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees/Installations-classees-par-commune>.

